

ASSEMBLÉE DU COMITÉ D'ÉTUDE DES DEMANDES DE DÉMOLITION TENUE LE 16 JUIN 2014

Une assemblée du comité d'étude des demandes de démolition de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève est tenue le 16 juin 2014, à la salle Wilson, 490, montée de l'Église à L'Île-Bizard.

Membres présents :

Stéphane Côté, conseiller d'arrondissement, président
Lyne Cardinal, membre
Christian Larocque, conseiller d'arrondissement, vice-président
Marcel Labbé, membre

Sont également présents :

Sophie Cournoyer, agent technique en urbanisme
Stéphane Bernaquez, Chef de division aménagement urbain et sécurité publique
Pierre Proulx, inspecteur en bâtiment, secrétaire

Membres absents :

François Allard, membre
Robert Richer, membre

Monsieur Jean-Pierre Tanguay, est également présent comme observateur.

L'assemblée est ouverte à 19h05.

1) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Christian Larocque,
appuyé par Marcel Labbé

QUE l'ordre du jour soit accepté tel quel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2) 376, rue Cherrier – Garage détaché (secteur de L'Île-Bizard)

Madame Cournoyer explique le projet de démolition d'un garage détaché au 376, rue Cherrier.

Il est proposé par Marcel Labbé,
appuyé par Christian Larocque

et résolu

QUE le comité recommande la démolition du bâtiment accessoire (garage détaché) au 376, rue Cherrier, conformément au Règlement régissant la démolition d'immeubles (CA28 0019) considérant :

- que le bâtiment visé par la démolition ne présente pas d'intérêt architectural, patrimonial ou historique;
- l'état de détérioration de l'immeuble;
- qu'aucune demande d'opposition n'a été reçue suite à la publication des avis annonçant la demande de démolition;

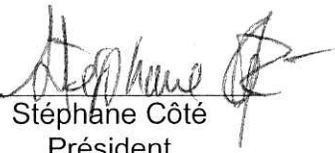
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3) Levée de l'assemblée

Il est proposé par Lyne Cardinal,
appuyé par Marcel Labbé

QUE l'assemblée soit levée et l'assemblée est levée à 19h12.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ


Stéphane Côté
Président


Pierre Proulx
Secrétaire